



HAL
open science

”La face cachée du Silence de la mer : les refusés des Éditions de Minuit sous l’Occupation (1942-1944)”

Anne Simonin

► To cite this version:

Anne Simonin. ”La face cachée du Silence de la mer : les refusés des Éditions de Minuit sous l’Occupation (1942-1944)”. *Littératures*, 2020, 82, pp.31-58. 10.4000/litteratures.2692 . hal-03917412

HAL Id: hal-03917412

<https://cnrs.hal.science/hal-03917412>

Submitted on 2 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La face cachée du *Silence de la mer* : les refusés des Éditions de Minuit sous l'Occupation (1942-1944)

Anne Simonin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/litteratures/2692>

DOI : 10.4000/litteratures.2692

ISSN : 2273-0311

Éditeur

Presses universitaires du Midi

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2020

Pagination : 31-58

ISBN : 978-2-8107-0713-3

ISSN : 0563-9751

Ce document vous est offert par École des hautes études en sciences sociales (EHESS)



Référence électronique

Anne Simonin, « La face cachée du *Silence de la mer* : les refusés des Éditions de Minuit sous l'Occupation (1942-1944) », *Littératures* [En ligne], 82 | 2020, mis en ligne le 01 octobre 2021, consulté le 02 novembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/litteratures/2692> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/litteratures.2692>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

La face cachée du *Silence de la mer* : les refusés des Éditions de Minuit sous l'Occupation (1942-1944)

Anne SIMONIN

Dans *Les Éditions de Minuit. Historique*, le premier texte retraçant l'activité des Éditions de Minuit sous l'Occupation, publié dès 1945, dont Jacques Debû-Bridel est l'auteur, se trouve inséré un curieux document, une bibliographie de trois pages donnant « la liste des manuscrits enregistrés par les Éditions de Minuit entre le jour de leur fondation et celui de la libération de Paris¹ ». *L'Historique* se donne à lire comme un « document », d'autant moins sujet à caution qu'il émane de la plume d'un témoin incontestable, résistant de la première heure, et qu'il vide au grand jour les tiroirs des Éditions de Minuit clandestines.

Or *l'Historique* n'est pas un texte neutre : il minore le rôle des imprimeurs, celui des typographes et la figure de Pierre de Lescurc, le fondateur des Éditions de Minuit clandestines avec Jean Bruller dit Vercors. C'est, du moins, la lecture qu'en fait ce dernier qui s'oppose, en vain, à sa publication². S'il avait obtenu gain de cause, les historiens de la littérature auraient

-
1. Jacques Debû-Bridel, *Les Éditions de Minuit. Historique et Bibliographie*, aux Éditions de Minuit, 1945, p. 93-96.
 2. Anne Simonin, *Les Éditions de Minuit 1942-1955 : le devoir d'insoumission*, IMEC Éditions, 1994, p. 216-217. Je ne renvoie pas systématiquement à cette étude qui informe tout le travail présenté ici.

été privés d'un document de première importance : la « bibliographie » des Éditions de Minuit clandestines, la liste des textes, classés par ordre chronologique, enregistrés par la maison sous l'Occupation. La grande majorité de ces manuscrits devait être publiée, quand d'autres non. Pourquoi ?

Sept manuscrits refusés sont ici identifiés et commentés alors que les Éditions de Minuit clandestines ont publié vingt-quatre volumes « sous l'oppression ». Analyser ce corpus restreint ambitionne moins de tirer les refusés de l'oubli que d'inviter à les lire autrement, à les lire au présent, alors que ces livres nous sont parvenus trop tard, hors contexte et après coup et n'ont pas, ou si peu, laissé de traces³.

La « littérature clandestine », ce genre inventé par les Éditions de Minuit clandestines, n'a pas vraiment eu droit de cité dans la littérature française d'après-guerre, considérée au mieux comme une littérature moraliste, au pire moralisante. Intégrer dans son évaluation les textes refusés la dé-moralise à chaud en quelque sorte. Le catalogue *au complet*, textes publiés et refusés des Éditions de Minuit clandestines, l'atteste : on peut être auteur de roman considérés comme indignes de figurer à leur catalogue et résistant engagé dans une lutte à haut risque (et appelée à figurer aux sommets de l'échelle de la dignité en temps de guerre et d'Occupation). La Résistance n'est pas une Morale⁴. Ce dont une lecture attentive de la liste insérée dans l'*Historique* eût permis de se rendre compte dès 1945.

À y regarder d'un peu près, cette Liste est une liste à la Péric, une « note brève sur l'art et la manière de ranger » non pas les livres dans sa bibliothèque personnelle, mais les manuscrits reçus par l'éditeur⁵. Titre, auteur, date de réception, date de publication ou explication lapidaire de la non-publication : telles sont les cases dans lesquelles l'auteur de la Liste prétend ranger tous les manuscrits reçus – nul ne sait s'il expérimenta, comme Georges Péric, l'infaisabilité de sa démarche et, de guerre lasse, abandonna la Liste en l'état avec ses omissions, ses oublis, ses inexactitudes. La Liste fournit, à qui accepte de s'y intéresser, une foul-

3. Le travail d'Edgar Pich sur l'un des « grands » refusés des Éditions de Minuit clandestines, François Vernet, doit toutefois ici être particulièrement signalé. Voir note 41.

4. Georges Canguilhem, *Vie et mort de Jean Cavaillès* [1967-1969-1974], Allia, 1996, p. 36 : la Résistance est une « logique » régie par le « nécessaire ». Cavaillès a été résistant parce que 2 et 2 font 4. Si Jean Bruller ne salue pas l'officier allemand qui a occupé sa maison de campagne, et se rend compte qu'il ne peut faire autrement que de ne plus jamais le saluer, c'est parce qu'il est malgré lui entraîné par une nécessité qui s'impose à lui, en dépit de sentiments contradictoires : « Et si par conséquent, à la troisième rencontre, je changeais d'attitude cela devrait s'interpréter comme un regret, une réparation, l'aveu que je me donnais tort », in Vercors, *La Bataille du silence. Souvenirs de minuit*, [1967], Presses Pocket, 1970, p. 160-161.

5. Georges Péric, *Penser/classer* [1985], Seuil, coll. « Points », 2015, p. 31.

titude de détails qui interroge (innocemment) le récit de l'*Historique* et d'autres témoignages d'acteurs à venir, confirmant tel point, rendant peu vraisemblable ou infirmant tel autre, sans qu'on cherche ici à évaluer ou ré-évaluer la « grandeur relative » des acteurs⁶.

L'usage que l'on entend faire de la Liste est plus modeste : retrouver, grâce à elle, la trace des textes que les Éditions de Minuit clandestines n'ont pas publié, tous parus chez d'autres éditeurs après-guerre, en faisant l'hypothèse que c'est pour des raisons autres que les impératifs de circonstance mentionnés dans la Liste que ces textes n'ont pas été publiés par les Éditions de Minuit ni sous l'Occupation, ni après : ces textes ont été refusés. Reste à comprendre pourquoi.

LIRE UNE LISTE

Les dits et non-dits de la Liste sont riches d'information. Derrière l'ordre chronologique apparent grouille tout un monde, un réseau d'auteurs, jusqu'alors masqués par les pseudonymes ou ignorés, – tel « Capitulation et résistance par Charles Péguy textes choisis par André Rousseaux » : aucun indice ne révélait la présence au catalogue clandestin des Éditions du critique littéraire du *Figaro*, membre du Comité National des Écrivains, associé au poète communiste Aragon dans le volume *Deux voix françaises. Péguy-Péri* publié en août 1943.

En revanche, l'entrée *L'Honneur des poètes*, suivi de la mention « recueillis par Paul Éluard », ignore son fidèle lieutenant, Jean Lescure, et ne mentionne pas non plus le nom des poètes publiés dans cette anthologie (Pierre Seghers, Pierre Emmanuel, Francis Ponge, Guillevic entre autres). Or les poètes sont presque aussi nombreux que les auteurs de prose à avoir rejoint les Éditions de Minuit clandestines et ce faisant, à s'être convertis, sous la houlette d'Éluard (de retour dans le giron communiste) et d'Aragon (plus voix du Parti que jamais) à l'amour de la patrie et à l'usage de la rime⁷. La Liste donne à lire le catalogue des Éditions de Minuit clandestines comme un catalogue en prose alors que la « poésie engagée » en est une dimension essentielle⁸.

6. Cécile Bolondeau, Jean-Christophe Sevin, « Entretien avec Luc Boltanski, une sociologie toujours mise à l'épreuve », *ethnographiques.org*, avril 2004, n° 5.

7. Pierre Seghers, *La Résistance et ses poètes. France 1940-1945* [1974], Seghers, 2004.

8. Voir l'importance que Vercors accorde à la poésie in « Conférence demandée par les Universités américaines à l'auteur du *Silence de la mer* », in *Le Silence de la mer*, Club des Libraires de France, 1964, p. 147-160.

L'enchaînement des titres permet de mesurer l'intervention décisive de l'éditeur, M. et Mme Desvignes, pseudonymes d'éditeur de Jean Bruller-Vercors et d'Yvonne Paraf. C'est l'éditeur qui agence les manuscrits reçus par des voies détournées dans tel ou tel volume collectif et compose d'improbables sommaires à responsabilité limitée – tout faux-pas n'est-il pas excusé d'avance par les conditions matérielles de production imposées par la clandestinité et les difficultés de communication avec les auteurs qu'elles induisent ?

Le deuxième volume inédit des Éditions, paru « sous l'occupation nazie le jour de Pâques de l'an 43 », *Les Chroniques interdites* est un ouvrage collectif regroupant six textes en prose et deux poèmes⁹. Quatre textes au moins émanent de celles et ceux qui animent les Éditions de Minuit clandestines, le tout précédé d'une préface anonyme (en réalité de Vercors) où transparait une certaine gêne : « *Des chroniques ? Était-ce bien ce que nous attendions de vous ? Fallait-il donner ? Était-ce bel habit ?* » Rapportées à la mission impartie aux Éditions de Minuit par Pierre de Lescure, explicitée dans le Manifeste rédigé par lui pour accompagner la diffusion du *Silence de la mer*, le premier et le plus célèbre volume des Éditions de Minuit clandestines, diffusé à l'automne 1942, *Les Chroniques* marquent une inflexion : le volume brouille la frontière existant entre la Littérature (majuscule de rigueur) et les autres formes d'expression (essai, articles de presse, etc.) qui distingue à l'origine les Éditions de Minuit des entreprises clandestines littéraires, celles du PCF en particulier.

Dès le second volume, le projet éminemment littéraire des Éditions de Minuit, faire produire une littérature *en* guerre (et non pas *de* guerre) signée par les grands noms de la littérature française, par « des écrivains qui ne connaissent pas les antichambres et refusent les mots d'ordre » dira Pierre de Lescure¹⁰, ce n'est déjà plus tout à fait ça.

Initiative de Vercors et de son amie, Yvonne Paraf dite Desvignes, recrutée par lui comme brocheuse, les *Chroniques* donnent, en réalité, à lire la mésentente qui s'installe rapidement à la direction des Éditions.

9. Les cinq textes sont de Yvonne Desvignes, une amie de Vercors, « L'indignation », Jean Paulhan, « Jacques Decour », Julien Benda, « Rapport d'Uriel », Jacques Debû-Bridel, « Pages de journal », Vercors « Désespoir est mort ». Deux poèmes : « Détestation » par Ponge, — « Les wagons s'attellant/trinquent avec l'enfer » et un autre intitulé « Les Morts » d'un auteur non identifié, en réalité Vercors. Voir *La Bataille du silence. Souvenirs de Minuit*, op. cit., p. 285.

10. Voir la « Préface générale aux Éditions de Minuit » rédigée par Pierre de Lescure, texte sur feuillet libre qui, à l'origine, devait être diffusé dans la première édition du *Silence de la mer* en 1942, et qui ne l'a visiblement pas été. La « préface » est reproduite in Vercors, *La Bataille du silence*, op. cit., p. 233.

Les Chroniques sont imposées à Pierre de Lescure, dont on comprend mieux les réticences en prenant connaissance de la Liste.

Égrenant les titres qui composent le volume, la Liste fait surgir le danger qui, tout autant que la réglementation de l'occupant nazi, guette les Éditions de Minuit entre le printemps 1942 et le printemps 1943 : ce danger, c'est l'auto-édition. Les Éditions de Minuit vont-elles être réduites à publier uniquement des volumes composés de textes en majorité écrits par leurs animateurs ? Or ce sont des « écrivains », des écrivains ayant pignon sur rue Sébastien Bottin (siège des éditions Gallimard) et chapitre à venir dans les histoires de la littérature, que les Éditions de Minuit entendent publier.

Pierre de Lescure appartient au milieu littéraire. Il est un auteur Gallimard. Il a publié, en 1935, deux romans policiers dans la collection « Détective » que dirige Maurice Sachs, et quatre livres dans la prestigieuse collection « Blanche » en 1940. Après de multiples alertes en 1942 qui entraînent le report de la diffusion du *Silence de la mer* par mesure de sécurité, Pierre de Lescure, « brûlé » dans ses activités de résistance auprès du PCF clandestin et de l'Intelligence Service, est obligé de quitter Paris au printemps 1943. Lui présent, il est probable que les Éditions de Minuit n'auraient pas souffert de la pénurie de manuscrits subie par une structure que dirige un homme, Vercors-Desvignes, dessinateur de profession, écrivain en herbe alors non publié, aidé dans sa tâche par une grande bourgeoise inconnue, Yvonne Desvignes.

Rien d'étonnant donc, qu'en l'absence de Pierre de Lescure, il ait fallu plus d'un an après l'impression du *Silence de la mer* (février 1942) pour que les Éditions de Minuit voient arriver des textes¹¹, Jean Paulhan, le toujours patron officieux de *La Nouvelle Revue Française* et néanmoins la « plaque tournante de la résistance littéraire » dira Vercors¹², prenant en charge l'approvisionnement des Éditions en manuscrits.

Dès le printemps 1943, les Éditions de Minuit clandestines passent de la pénurie au trop-plein. Que faire ?

Certains de ces manuscrits n'ont pas été publiés par les Éditions de Minuit : les uns parce que la Libération survint avant qu'ils aient pu être mis à l'impression, d'autres parce que les Éditions de Minuit craignant de ne pouvoir

11. En novembre 1942, les Éditions de Minuit rééditaient à 500 exemplaires *À travers le désastre* de Jacques Maritain, paru à New-York, aux Éditions de la Maison Française, en 1941 : « Cette édition est d'une telle rareté que nous supposons qu'elle n'a jamais été vraiment distribuée », in Henri Vignes, *Bibliographie des Éditions de Minuit 1942-1972*, Librairie Henri Vignes et les Éditions des Cendres, 2010, p. 53.

12. Vercors, « La Littérature et la Résistance », Conférence à l'Institut Pédagogique National, 21 février 1968, p. 3.

les faire paraître à temps, les transmirent à leurs amis des Trois Collines, en Suisse¹³.

Les Éditions de Minuit clandestines n'auraient ainsi refusé aucun manuscrit. Et comment pourrait-il en être autrement quand on connaît les risques encourus par les auteurs acceptant de rejoindre le circuit clandestin – et le petit nombre d'entre eux acceptant de les assumer, ces risques ? Si la qualité littéraire n'était pas toujours au rendez-vous, l'acte de « résistance civile¹⁴ » que représentait le simple fait de transmettre un manuscrit aux Éditions de Minuit rendait le refus *moralement* inconcevable. Cette question morale se doublait d'un enjeu politique.

Pierre de Lescure aurait voulu refuser *Les Amants d'Avignon* d'Elsa Triolet, transmis par Jean Paulhan en avril 1943. Le récit était partisan (on lui doit le fameux slogan du PCF à la Libération : « Le Parti des 75 000 fusillés »). Sa facture bâclée : « *Le plus mauvais roman de la Résistance* » dira Jean Lescure (sans lien avec Pierre de Lescure). Mais jamais Aragon n'aurait oublié, et encore moins pardonné, un tel affront fait à sa compagne. Après ce refus, légitime et cohérent, les Éditions de Minuit pouvaient mettre la clef sous la porte : jamais Aragon n'aurait cru que Paulhan n'avait pas œuvré en sous-main, et quant à Paul (Éluard), Louis (Aragon) lui aurait affectivement interdit toute collaboration à venir avec les Éditions de Minuit. Si être éditeur en temps normal c'est « savoir dire non » (Bernard Grasset), les Éditions de Minuit clandestines allaient devoir se montrer plus rouées (ou habiles), et dire non tout en disant oui. Dit autrement, Les Éditions de Minuit ne refuseraient rien, elles ne publieraient pas tout – ce qui n'est pas la même chose.

Tactique n° 1 : la dérivation. Les manuscrits dont les Éditions de Minuit ne veulent pas sont transmis à une maison d'édition amie, leur servant de relais ou de filiale en Suisse, les Éditions des Trois Collines. Attaché de la Légation de Suisse à Vichy, François Lachenal, l'un des deux directeurs des Trois Collines, emportait dans ses bagages diplomatiques les manuscrits « en surnombre » en vue de les éditer à Genève soit dans des revues légales (*Traits*), soit sous le manteau, aux Éditions de la Porte d'ivoire (dont le nom est une trouvaille de Jean Starobinski¹⁵).

13. Jacques Debû-Bridel, *Les Éditions de Minuit. Historique et Bibliographie*, op. cit., p. 93.

14. Jacques Sémelin, *Sans armes face à Hitler : la résistance civile en Europe 1939-1943*, Payot et Rivages, 1989.

15. François Lachenal, *Éditions des Trois Collines. Genève/Paris*, IMEC Éditions, 1995, p. 35 ; et Vercors, *La Bataille du silence*, op. cit., p. 330. Voir la liste des livres des Éditions de Minuit clandestines publiés aux Éditions des Trois Collines in *Domaine français*, Éditions des Trois Collines, 1943.

Tactique n° 2 : la mise en attente pour une durée indéterminée mais, à coup sûr, indépendante de la volonté des Éditions de Minuit puisque liée à l'évolution de la guerre. D'où la formule « *ne put paraître dans les délais prévus* » qui apparaît fréquemment dans la Liste.

Pourquoi alors, par exemple, dans la série de manuscrits reçus le même mois, en mars 1944, l'un est-il transmis aux Trois Collines (Louis Parrot, *Paille noire des étables*), les deux autres, *Le Songe* de Vercors et *Une Auberge en zone sud* d'Andrée Sikorska déclarés « *ne put paraître dans les délais prévus* » quand *Le Temps mort* de Claude Aveline et *Le Puits des miracles* d'André Chamson sont, eux, publiés respectivement en juin et juillet 1944 ? « *En fait, nous ne refusions officiellement jamais un manuscrit, même médiocre, par respect pour l'auteur qui se "mouillait" comme on dit, en nous le confiant [...]* » confiera Vercors dans un entretien paru en 1993 :

Simplement, nous le remettions à plus tard, de mois en mois, différant leur publication jusqu'à ce que, la Libération venue, ce fût devenu trop tard. C'était parfaitement hypocrite, mais leur inscription au programme ménageait les susceptibilités. Sur une trentaine de manuscrits nous en avons publié, en deux ans, vingt-quatre¹⁶.

Cette position de l'éditeur est peut-être moralement condamnable (« hypocrite »). Elle atteste surtout l'existence très inattendue d'une liberté. Dans la clandestinité, les Éditions de Minuit ont défini et appliqué une stratégie éditoriale dont les sept textes refusés attestent l'impitoyable rigueur.

Réalité de la fiction vs réalisme de la situation ; littérature de la dignité commune vs littérature des extrêmes, « salauds » et grandes circonstances mêlés : tels pourraient être les termes du combat littéraire que les Éditions de Minuit clandestines ont livré entre 1942 et 1944, non pas contre l'Occupant, mais au sein même de leur catalogue, au nom d'une certaine idée de la littérature.

NAISSANCE D'UN GENRE : LA LITTÉRATURE CLANDESTINE

Lors d'une conférence donnée aux États-Unis en 1964, « *Le Silence de la mer* et la littérature clandestine 1940-1944 », Jean Bruller-Vercors (1902-1991) établit une ligne de partage entre les deux genres qui, selon

16. Vercors, *À dire vrai*. Entretien avec Gilles Plazy, François Bourin, 1993, p. 93.

lui, se sont partagés la littérature d'opposition publiée en France occupée, la littérature *résistante* et la littérature *clandestine* :

Il faut que je signale une distinction essentielle : la distinction, la différence qu'il y a entre littérature *clandestine* et littérature *résistante* [...]. La littérature résistante avait pour objet de convaincre [les] hommes et de les rassembler par le truchement de la presse clandestine, des brochures et des tracts. Donc une littérature de propagande, se résumant en un genre unique, ou presque : le libelle, le pamphlet. En résumé, des actes de la pensée, bien plutôt que des œuvres [...] [et ce] que j'appelle littérature clandestine (non pas résistante), c'est cette floraison d'œuvres de la pensée, de la pensée en tant que telle, de la pensée qui ne se soumet pas plus aux directives de la lutte qu'à celles de l'ennemi¹⁷.

Qu'est-ce que la littérature clandestine ? Cette littérature se définit par la négative : elle n'est pas la littérature *résistante* qui n'est autre qu'une forme de littérature de propagande dont d'autres pays et d'autres époques ont fait l'expérience. La littérature clandestine relève d'un genre littéraire tout à fait nouveau. C'est une spécialité de la France occupée, voire même de l'année 1942 en France occupée¹⁸.

La clandestinité de la littérature clandestine ne réside alors plus, comme depuis 1940, dans « l'équivoque de la pensée » exprimée par une « littérature de contrebande » (Aragon) qui joue l'opposition à visage découvert, en trompant le censeur. En 1942, surgit une nouvelle espèce de littérature, la littérature clandestine, dont l'opposition s'exprime matériellement. L'objet livre clandestin est un donneur de sens (pas de leçons) : « La raison d'être de tels écrits résidait [...] dans leur absence absolue d'équivoque » dira Vercors¹⁹.

La littérature clandestine ne cherche pas à tromper l'ennemi (c'est la fonction de la littérature de contrebande avec son « art de dire des choses interdites avec des mots autorisés ») ; la littérature clandestine cherche à rassurer l'ami et participe du « retour à une clarté certes toute imprégnée encore des conquêtes de Rimbaud, de Mallarmé et du surréalisme, [mais] suffisamment cartésienne pourtant puisqu'elle ne laisse pas au lecteur le droit de vagabonder » dira Vercors²⁰. On a connu pacte de lecture moins contraignant. Cette transgression par le classicisme est

17. Vercors, Conférence citée, p. 129-130.

18. À partir de mars 1942, la production éditoriale française passe sous un régime de censure préalable exigeant et la délivrance d'un numéro pour l'attribution du papier d'impression, régime beaucoup plus contraignant que l'auto-censure imposée aux éditeurs à l'automne 1940, in Pascal Fouché, *L'Édition française sous l'Occupation 1940-1944*, BLFC, 1987, t. II, p. 13-19.

19. Vercors, « La Littérature et la Résistance », conférence citée, p. 5.

20. *Ibid.*, p. 9.

aux yeux des contemporains une évidence qui va mal vieillir. Une fois le contexte matériel de production imposée par l'Occupation démantelé par la Libération, le fleuron de la littérature clandestine, *Le Silence de la mer* relèvera de la « littérature d'époque » – au sens que Sartre donne à ce terme, une littérature de circonstances enfermée dans son temps et destinée à disparaître avec lui.

Dès la fin de 1942, écrit-il, *Le Silence de la mer* avait perdu son efficace [...] le roman de Vercors semblait une idylle : il avait perdu son public²¹ [...].

Il paraît que les bananes ont meilleur goût quand on vient de les cueillir : les ouvrages de l'esprit, pareillement, doivent se consommer sur place²².

Et ailleurs : « J'ai toujours considéré les bananes comme des fruits morts dont le vrai goût vivant m'échappait²³. »

En 1943, Ehrenburgh dénoncera avec une virulence inouïe un livre écrit par un collaborateur, exemplifiant une forme d'action que les communistes, en faveur de la lutte armée, combattent mais dans laquelle la France Libre découvre, tout au contraire, une forme de résistance qui l'intéresse au plus haut point et dont elle va se faire l'écho au niveau international : le silence de l'occupé ou la résistance mise à la portée du premier venu sans risque de rétorsion brutale de la part de l'occupant.

L'efficace du *Silence de la mer* ne disparaît pas en 1942 : cet efficace ne cesse, au contraire, de croître, tant du point de vue littéraire que politique, au fur et à mesure que l'évolution de la guerre entraîne le durcissement des conditions de l'occupation.

Le Silence de la mer est bien autre chose qu'un livre clandestin : c'est le premier livre de la première maison d'édition littéraire clandestine en France occupée. Ce volume, tout autant que ce texte, inaugure une structure appelée à demeurer unique et exemplifie un genre littéraire nouveau, dans lequel l'éditeur tient autant de place que l'auteur : la littérature clandestine.

Qu'est-ce que la littérature clandestine ? Une qualification exclusivement réservée à la production qui porte la marque des Éditions de Minuit. Tout le reste n'est *pas* littérature clandestine : les *Lettres à un ami allemand* de Camus, par exemple, publiées dans *La Revue libre* en 1943

21. Jean-Paul Sartre, « Pour qui écrit-on ? », in *Qu'est-ce que la littérature ?* [1947], Gallimard, coll. « Folio », 1985, p. 94-95.

22. *Ibid.*, p. 96. Voir aussi p. 191.

23. Jean-Paul Sartre, « Écrire pour son époque » [1946] in *Situations II*. Nouvelle édition revue et augmentée par Arlette Elkaïm-Sartre, Gallimard, 2012, p. 395. Je remercie Philippe Roussin de m'avoir signalé ce texte.

et dans les *Cahiers de Libération* en 1944, ne sont *pas* de la littérature clandestine.

Il faut d'abord admettre ceci, reconnaît Vercors, que sans les Éditions de Minuit, [la littérature clandestine] n'eût peut-être, et même probablement pas, eu lieu. Nous aurions eu les écrits de la Résistance dans la presse clandestine, les œuvres semi-clandestines des revues de zone libre et sans aucun doute quelques ouvrages isolés²⁴.

Le Silence de la mer rend possible le passage à la clandestinité d'un écrivain qui ne publie pas seulement un texte chez un nouvel éditeur, les Éditions de Minuit, mais rejoint un catalogue, un collectif d'auteurs sous pseudonymes et comme lui insoumis. *Le Silence de la mer* invente une forme de résistance spécifique : la « résistance civile ». Cette résistance est destinée, en premier lieu, aux gens de lettres mais, pour des raisons où les rapports de rivalité dans l'union qu'entretiennent le PCF et la France Libre jouent, me semble-t-il, une part essentielle, *Le Silence de la mer* va incarner l'imaginaire gaulliste de la résistance à destination de l'ensemble des populations civiles en France occupée. En les détournant de toute forme de contact, même la plus anodine, l'échange de politesse, avec l'occupant, le récit maintient les Françaises et les Français purs, « incorrompus » par la collaboration et le vichysme. *Le Silence de la mer* est une « littérature d'action » (Christian Jouhaud) qui prône une résistance civile *a minima*, l'abstention volontaire de tout contact avec l'occupant, *a priori* à la portée de tous.

Or Sartre a raison d'insister sur la contrainte extrême dans laquelle *Le Silence de la mer* enserme, en réalité, l'occupé :

Je ne pense pas qu'on puisse défendre Vercors en disant que son Allemand est vrai, vrais son vieillard français et sa jeune fille française. [...] le silence de deux Français n'a pas de vraisemblance psychologique ; il a même un goût léger d'anachronisme : il rappelle le mutisme têtus des paysans patriotes de Maupassant pendant une autre occupation ; une *autre* occupation avec d'autres espoirs, d'autres angoisses, d'autres mœurs²⁵ [...].

L'occupation dont il s'agit ici est celle de 1870. Suite à la défaite de Sedan, les armées prussiennes occupent le quart nord-est de la France placé sous administration allemande pendant trois ans : l'Allemand de 1870,

24. Cité in Anne Simonin, *Les Éditions de Minuit...*, *op. cit.*, p. 137.

25. Jean-Paul Sartre, « Pour qui écrit-on », *op. cit.*, p. 93. Les textes de Maupassant auxquels il est fait référence sont : *La Mère sauvage. Histoire d'une mère patriote* et *Le Père Millon. Histoire d'un paysan patriote en 1870*, tous deux publiés aux Éditions du PCF-SFIC en 1942. Sur la vraisemblance dans *Le Silence de la mer* voir Margaret Atack, *Literature and the French Resistance. Cultural politics and narrative forms 1940-1950*, Manchester University Press, 1989, p. 63-64.

envahisseur du territoire national, est une figure de l'ennemi déclaré ; l'Allemand de 1940, occupant, est un ennemi-ami avec lequel le gouvernement officiel de la France (Vichy) incite les Français à « collaborer ».

Aux inévitables accommodements – le mot est d'usage courant en 1945²⁶ – qu'entraîne cette politique d'État, *Le Silence de la mer* impose littéralement silence, un silence d'une nature particulière : un silence qui, commente Jacques Debû-Bridel, rappelle le « silence de règle » de tradition monastique imposé par Bossuet aux Ursulines de Meaux²⁷. C'est dire l'exigence de cette règle dont le *Silence de la mer* fait la norme du comportement du « bon » Français dans la France occupée.

La littérature clandestine invente et institue la dignité de l'occupé au quotidien. En la dotant d'un imaginaire incarné dans une situation concrète (la nièce face à l'Allemand ayant réquisitionné la maison) la dignité devient autre chose qu'un grand mot creux : « *Lorsque parut Le Silence de la mer, écrit Jean Lescure en 1944, il nous sembla qu'un tel livre faisait plus que flatter notre haine de l'ennemi, qu'encourager notre révolte, qu'en autoriser la violence, il nous sembla qu'il allait jusqu'à nous restituer notre dignité*²⁸ [...] » Cette norme littéraire est, en apparence, aisément transposable dans la réalité.

Or, le silence de dignité est une norme d'une rigueur extrême, hérité de la règle monastique, qui ne tolère pas l'impureté, et se révèle, de fait, difficilement transposable dans la situation concrète de frottement ou d'immixtion permanents créée par l'occupation – « *On ne peut briser tout rapport humain avec l'ennemi* » admet André Chamson, peu susceptible de compromissions²⁹. La dignité de l'occupé deviendra pourtant l'un des leitmotifs des prétoires, à la Libération, et se verra opposée aux Français et Françaises inculpés d'indignité nationale.

Dans l'esprit des juristes de la Résistance, l'indignité nationale était destinée à réprimer la lèse-République (le militantisme dans les rangs des partis de la collaboration, l'antisémitisme sous la forme du racisme pour l'essentiel). À ce crime rétroactif conçu comme, d'abord et avant tout,

26. Voir, en particulier, Jean-Paul Sartre, « Paris sous l'occupation », in *Situations II*, *op. cit.*, p. 19 et sq.

27. Jacques Debû-Bridel, « Éloquence du silence », *Domaine français*, Éditions des Trois Collines, 1943, p. 94 et p. 97 et Alain Corbin, *Histoire du silence. De la Renaissance à nos jours*, Albin Michel, 2016, p. 73.

28. [Jean Lescure], « Les livres et nous. *La Marche à l'étoile* », *Les Lettres françaises*, n° 13, février 1944, p. 4. Voir aussi : Jacques Debû-Bridel, *Les Éditions de Minuit. Historique*, *op. cit.*, p. 88.

29. Lauter, *Le Puits des miracles*, *Nouvelles Chroniques*, aux Éditions de Minuit, 1944, p. 90.

un crime *politique*, les juges des juridictions d'exception vont ajouter un crime *moral* : l'atteinte ou le manque de dignité nationale sanctionnée, de façon extrêmement sévère, par l'indignité nationale (qui réprimera, par exemple, la collaboration sexuelle des femmes avec l'occupant, à laquelle les juristes de la Résistance n'avaient jamais songé).

L'atteinte ou le manque de dignité nationale est un crime qu'en l'absence de texte pénal, la littérature, par le biais du *Silence de la mer*, – « *sorte d'œuvre collective* » dira Vercors³⁰ –, définit et légitime dans une confusion entre Droit et Littérature très inhabituelle, entretenue à la fois par les écrivains, les juges, la doctrine et l'opinion publique à la Libération.

La répression, et pas seulement la déconsidération publique, doit atteindre même ce que j'appellerai en face du boche, le DÉLIT DE MANQUE DE DIGNITÉ NATIONALE.

Pendant quatre ans, les patriotes ont souffert du manque de dignité de leurs compatriotes. Trop d'hommes ont accueilli le boche à leur table, trop de femmes ailleurs [...]. Certes il ne s'agit pas de poursuivre le voyageur du métro en première classe ! [qui se serait fait plutôt écraser [...] sur les poitrines vertes plutôt que de passer en seconde avec le menu peuple] mais de sanctionner le manque de dignité à l'égard de l'occupant dans tous les actes bien établis, bien caractérisés.

peut-on lire dans une tribune de septembre 1944³¹. Sauf qu'on ne s'improvise pas juriste et que la « caractérisation » de cette forme littéraire d'indignité va provenir de rapports de police hâtivement faits et truffés d'erreur, se faisant l'écho auprès des juges du degré d'indignation de celles et ceux qui ont été témoins de tous les manquements à la dignité auxquels la situation d'occupation a inévitablement donné lieu³².

Littérature du très contemporain, placée sous le régime de la dignité, la littérature clandestine est résolument anti-pétainiste et anti-vichyste. Elle défend et promeut une certaine vision de l'Allemand (qui ne saurait être identifié exclusivement au nazi). Elle refuse de céder à la haine (le registre émotionnel des Éditions de Minuit clandestines est celui de l'indignation³³). Elle ne célèbre aucune forme de violence et donc n'appelle

30. Vercors, Conférence citée, p. 127-128.

31. Étienne Nouveau, « Épurer c'est juger ». *France libre*. Organe de Ceux de la Libération-Vengeance, n° 198, 28 septembre 1944. Référence repérée par Karine Le Bail.

32. Voir sur cette moralisation de l'indignité nationale, Anne Simonin, « De l'indignité nationale au manque de dignité nationale : a-t-on jugé le bon crime ? », in *L'Honneur dans la République. Une histoire de l'indignité 1791-1958*, Grasset, 2008, p. 625-631.

33. Vercors, « La Littérature et la Résistance », conférence citée, p. 3 : « *Ce qui souvent manque le plus c'est la capacité d'indignation. Mais c'est un sentiment, hélas, qui s'émousse à la longue, quand les sujets d'indignation sont trop nombreux.* »

à aucune vengeance (la « sérénité³⁴ » comme style prend la suite du pacifisme comme position politique) ; enfin, la littérature clandestine prétend échapper à toutes formes de nationalisme pour célébrer un patriotisme universel dont la France (même occupée) reste l'incarnation indépassable.

Le tout vu du côté « catalogue publié des Éditions de Minuit clandestines ». Si l'on intègre les refusés, les choses se compliquent singulièrement. La littérature clandestine se fait plus critique face aux ravages de Vichy dans l'opinion publique ; plus trouble dans les motivations de l'engagement dans les rangs de la Résistance ; plus critique envers l'hétérocratie républicaine et le rôle social subordonné attribué aux femmes ; plus sensible à la réversibilité des situations où le désir bouscule à la fois les bonnes mœurs et la raison. Bref lue du côté des refusés, la littérature clandestine apparaît comme une littérature doublement désenchantée, par l'immédiat et par le futur proche. La littérature clandestine des refusés n'est pas une littérature pessimiste (c'est une littérature de résistance). C'est une littérature de l'inquiétude ou de l'intranquillité, consciente de l'écart qui n'a cessé de se creuser entre la France réelle abîmée par Vichy et la France idéelle imaginée par la littérature résistante dans la clandestinité : la sortie de la guerre comblera-t-elle l'écart ?

LE CATALOGUE DES REFUSÉS

Établir le catalogue des refusés des Éditions de Minuit clandestines n'est pas simple. Qu'est-ce qu'un refusé ? La bibliographie de Vercors fournit, à ce sujet, deux exemples intéressants permettant d'illustrer la complexité de la définition.

Après avoir fait lire, par l'entremise de Desvignes (son pseudonyme d'éditeur) *Le Nord* à Jean Paulhan (peu enthousiaste) et transmis *Le Songe*, « au comité de lecture » des Éditions de Minuit, deux textes dont il est l'auteur, Vercors décide de ne publier ni l'un ni l'autre.

34. « Notre fait n'est pas la lutte. – Quel est-il donc ? – La sérénité. C'est elle qu'il nous faut sauver au milieu des crimes et des ruines », écrit Vercors en guise de préface aux *Chroniques interdites*, op. cit., p. 10. Ce texte peut être considéré comme le second manifeste des Éditions de Minuit, orientant les Éditions de Minuit dans une voie moins littéraire que celle originellement voulue par Pierre de Lescure, absent (cf. *supra*). Cette émotion évoluera avec la durée de la guerre et de l'Occupation. En juillet 1944, les Éditions de Minuit publieront de La Valentine (Gabriel Audisio), « Les propos sur la haine » : « Je me refuse de toutes mes forces à une sérénité prématurée [...]. J'ai haï les Allemands de toute la force de mon être. Je veux que le témoignage sincère en demeure, et malgré moi s'il le faut », in *Nouvelles Chroniques*, Aux Éditions de Minuit, 1944, p. 55.

À propos de *Nord*, où il évoque le caractère accidentel de son entrée en résistance et sa fascination temporaire pour la défaite, il invoque ses « *scrupules* » : si publier « *ne ferait pas plus de mal que de bien* » ; à propos du *Songe*, transposition dans un conte onirique du témoignage de Gérard Chardonne, déporté au camp d'Oranienburg, il mentionne son « *anxiété* » : « *combien de mères, combien d'épouses avaient leur fils ou leur mari dans un enfer semblable ?* ». Vercors s'auto-refuse donc pour des raisons où la responsabilité de l'écrivain est première.

La Liste enregistre *Le Nord* comme « *reçu en décembre 1943, fut retiré par l'auteur* » et *Le Songe* comme « *ne put paraître dans les délais prévus* ». En réalité, *Le Nord* et *Le Songe* sont deux textes refusés par les deux « patrons » ou directeurs littéraires des Éditions de Minuit clandestines, Jean Paulhan et Paul Éluard. Vercors ne l'ignore pas. La Liste ne le dit pas. Pourquoi sinon Vercors aurait-il publié ces deux textes mais ailleurs qu'aux Éditions de Minuit, l'un pendant la guerre, « *Le Songe* » dans la revue suisse *Traits* en juillet 1944 ; « *Nord* » dans *Poésie 44* en décembre 1944 ?

Auteur du poème « Paris » publié dans *L'Honneur des poètes*, Charles Vildrac transmet aux Éditions de Minuit un conte, *Lazare*, sur le très difficile (mais pas impossible) retour dans la société des vivants. Ce texte offre la version optimiste du *Lazare parmi nous* que publiera Jean Cayrol en 1950, – ce socle théorique du « degré zéro de l'écriture » et du Nouveau Roman.

Achévé de rédiger en janvier 1943, le *Lazare* de Vildrac ne parvient aux Éditions de Minuit qu'au printemps 1944. Communiste désenchanté mais résistant de la première heure, Charles Vildrac est arrêté le 8 octobre 1943 pour avoir reçu et distribué des tracts. Libéré quelque temps après, il quitte Paris pour l'Yonne³⁵. La publication sera alors jugée trop dangereuse pour l'auteur. Vildrac est l'un des deux seuls vrais « non publiés » des Éditions de Minuit clandestines³⁶ : d'un point de vue thématique, son *Lazare* colle parfaitement avec la ligne générale de la littérature clandestine, ainsi que l'atteste la double publication dont *Lazare* sera l'objet aux Éditions de Minuit après-guerre, dans la revue *Les Chroniques de Minuit* en 1945, puis sous forme d'une plaquette, en 1946.

35. Voir la notice « Charles Vildrac » que lui consacre Nicole Racine dans *Le Maitron. Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, consultable sur internet.

36. *La Mort de César*, dont il est question après, peut être considéré comme le second « vrai » non publié, pour raisons techniques cette fois, des Éditions de Minuit clandestines.

Ce circuit éditorial offre une indication précieuse : c'est ce qui aurait dû se produire pour l'ensemble des non publiés. Les Éditions de Minuit continuant leur activité à la Libération, elles disposaient, grâce aux textes qui n'avaient « pu paraître dans les délais prévus » ou aux textes orientés vers les Éditions des Trois Collines ou les Éditions À la Porte d'ivoire, d'une réserve de manuscrits. Vu la faiblesse du tirage clandestin (entre 400 et 500 exemplaires en moyenne), publier ces textes en 1945 ne signifiait pas les re-éditer, mais éditer au grand jour le catalogue clandestin des Éditions de Minuit au complet et dans son intégralité, – la pratique des extraits pour protéger les imprimeurs n'ayant plus de raison d'être.

Or les non publiés de l'Occupation semblent avoir tous été publiés à la Libération, mais ailleurs qu'aux Éditions de Minuit, devenant *rétrospectivement* des refusés des Éditions de Minuit clandestines – quand la maison, qui a désormais pignon sur rue, décide de ne pas les publier. Est-il possible de comprendre pourquoi ?

La Mort de César (traduit du hongrois) de Laszlo Dormandy, un proche de Vercors est vraisemblablement paru sous le titre *Deux hommes sans importance* chez Maréchal, un éditeur belge, en juillet 1945. La Liste enregistre le manuscrit en avril 1944.

Un homme meurt à la fin du roman, il ne s'appelle pas César mais « l'étranger », et se trouve mêlé, à cause d'un *quiproquo*, à une grève de mineurs que la jeune et jolie Maria sous le charme de laquelle ce géologue père de famille est tombé, fomenté et dirige (vers la catastrophe). Pendant l'Occupation, ce long texte (188 pages) eût pu trouver sa place comme deuxième volume de la collection « Voix d'outre-monde », créée pour *Nuits noires* de John Steinbeck en février 1944. Mais difficile alors de renouveler l'exploit de publier plus de 180 pages – quand les volumes clandestins des Éditions ne devaient pas dépasser les 96 pages, ou trois formes de 32 pages, afin de ne pas immobiliser les polices de caractère ni démultiplier inconsidérément les risques pris par les imprimeurs. Le refus d'ordre technique est ici recevable.

Paille noire des étables de Louis Parrot et *Le Marquis de Malléon* de René Laporte, deux textes « reçu en mars 1944 » sont enregistrés comme ayant été « transmis aux Trois Collines ».

Paille noire des étables y sera effectivement publié en 1944, avant d'être repris, en 1945, chez René Laffont (avec des illustrations de Valentine

Hugo). Quant au *Marquis de Malléon*, le texte sera vraisemblablement, sous le titre *Le Marquis de Saint-Oyen*, publié aux Éditions René Julliard-Sequana dans un recueil de nouvelles, *Histoires du mauvais temps* (1945). S'ils empruntent l'un et l'autre la voie dérivée de publication offerte par la collaboration entre les Éditions de Minuit clandestines et les Éditions des Trois Collines, ces deux textes exemplifient, après le refus volontaire (Vercors), le refus de circonstance (Vildrac), le refus pour raisons techniques (Dormandi) une autre forme de refus : le refus déguisé – sans que l'on soit jamais certain de l'étanchéité de ces différentes catégories.

Dans *Paille noire des étables*, le récit de la rencontre d'Élie Chaméane, professeur, communiste, résistant traqué et de Catherine, adolescente de quatorze ans qui, pour survivre, se prostitue auprès de jeunes maquisards qu'elle dénonce à l'officier Allemand « correct » qui la domine – « C'était un homme encore jeune, un de ces intellectuels qui savent sourire avec une ironie un peu méprisante, et cependant complice, lorsque des étudiants déposent à leur côté, sur le marbre du café, la traduction des poèmes de Henri Heine³⁷. » On est loin du portrait de l'Allemand cultivé humaniste désespéré par le cynisme de ses pairs dépeint par Vercors dans *Le Silence de la mer*. Et comme le note justement James Steel, « tout y est » (attirance sexuelle pour un mineur de la part d'un intellectuel communiste comprise) :

La réalité de la France de 1943 est décrite sans complaisance. [...] la brutalité des Allemands, la trahison des Français, la violence de la Résistance – sabotages et attentats personnels –, les arrestations des juifs, le nombre croissant d'orphelins, de filles délaissées, les exécutions d'otages, la solitude du résistant poursuivi par toutes les polices, la lassitude d'une France qui subit son cinquième hiver de guerre³⁸ [...].

Et par-dessus tout le désespoir – « Rien d'intact, tout était pollué par leur souffle³⁹ » – qui conduit une victime, une enfant misérable, au suicide. Autant que son réalisme, c'est l'incompréhension face à l'inévitable du « *happy ending* » (Romain Gary), le défaut d'« optimisme vital », ce second grand attribut de l'attitude résistante après la nécessité⁴⁰, qui rend *Paille noire des étables* difficilement publiable aux Éditions de Minuit

37. Louis Parrot, *Paille noire des étables*, Éditions Farrago, 2006, p. 44-45.

38. James Steel, *Littératures de l'ombre*, Presses de la FNSP, 1991, p. 138.

39. Louis Parrot, *Paille noire des étables*, op. cit., p. 37.

40. Voir note 4 et Romain Gary, *Pour Sganarelle*, [1965], Gallimard, coll. « Folio », 2003, p. 128 : « Le Roman ne peut pas finir mal [...] dès qu'il n'y a pas d'espoir, il n'y a pas de Roman total, pas de rivalité possible avec la Puissance, il n'y a plus que soumission totalitaire. »

clandestines, et ce en dépit des forts liens d'amitié qui unissent Parrot à Éluard, l'un des deux directeurs littéraires de la maison (cf. *supra*).

Quant au *Marquis de Malléon*, devenu *Saint-Oyen*, il ne passe pas non plus la barre d'une humanité dont la littérature clandestine se refuse à désespérer : que faire avec ce noble qui, pour changer de vie, rejoint les rangs de la Résistance et décide, de sa propre initiative, d'abattre un des soldats italiens qui occupe son village de Vence. Au dernier moment, il se révèle incapable de le tuer et, pour se punir de sa lâcheté, commet une imprudence qui entraînera son arrestation par l'OVRA (la police politique fasciste) ? Le refus est ici l'équivalent du zéro de conduite : la Résistance n'est ni l'anarchie, ni le rattrapage d'un destin personnel raté mais une aventure collective, disciplinée, au service de la France.

On ne risque pas la vie de typographes, d'imprimeurs, de brocheurs et de diffuseurs pour les états d'âme ambigus d'un professeur envers une prostituée qui a livré on ne sait combien de jeunes maquisards aux nazis, non plus que pour permettre à un Marquis de trouver sa voie dans l'existence, fut-elle perturbée par la guerre.

La non-publication n'a que peu à voir avec la qualité littéraire des textes mais tout à voir avec l'imaginaire sur lequel les Éditions de Minuit bâtissent, plaquette après plaquette, la légitimité de la littérature clandestine. Comme il paraît difficile de refuser ces deux compagnons de route, proches d'Éluard, que sont Louis Parrot et René Laporte, on pousse leurs textes vers la sortie (très honorable) du catalogue des Éditions de Minuit pour celui des Éditions des Trois Collines.

LE HORS-DIGNITÉ DE LA LITTÉRATURE CLANDESTINE OU DE L'IMPUBLIABLE

Le refus prend une autre dimension quand il concerne des manuscrits dont la valeur littéraire est reconnue par les acteurs de l'époque alors même que rien n'est tenté pour les faire paraître ailleurs. Ces refus secs, sans transmission aux Trois Collines, ni publication aux Éditions de Minuit d'après guerre, sont les plus riches de sens. Trois titres sont concernés : *El Desdichado* de François Vernet, *Noroît* de Lucien Chauvet et *Zone sud* d'Andrée Sikorska.

El Desdichado est publié, pour la première fois, aux éditions Sur, à Buenos-Aires, en 1944, leur directeur, Roger Caillois dira avoir reçu le

manuscrit « sans signature ni indication d'aucune sorte, dans une enveloppe mise à la poste à Genève⁴¹ ». Est-ce parce qu'il avait été envisagé de publier *El Desdichado* aux Trois Collines ? La Liste est muette sur ce point, les Mémoires de François Lachenal aussi.

Rédigé à l'été 40, *El Desdichado* figure dans le recueil *Nouvelles peu exemplaires* publié au Sagittaire en 1945, réédité, cinquante ans plus tard, en 2002, aux Éditions Tirésias. Selon la Liste, exceptionnellement disert, *El Desdichado* « ne put paraître, son auteur ayant été déporté et ayant fait lire le manuscrit en zone sud ».

Or les détails biographiques dont on dispose concernant François Vernet (1938-1945)⁴² obligent, *a minima*, à inverser ces deux propositions. Normalien, auteur prodige, Vernet publie en 1938, à l'âge de vingt ans, un premier roman, *Ce bon temps*, chez Gallimard, d'une veine proche de celle que son aîné, Paul Nizan (1905-1940), ouvre, la même année, avec *La Conspiration* (Prix Interallié) : le roman réaliste satyrique. Quatre ans plus tard, Nizan est mort et Vernet dirige un réseau de résistance à Paris.

« *Résistant, exerçant des responsabilités importantes, raconte son compagnon de lutte, Joseph Rovin, François continuait à s'occuper avec passion de littérature, de théâtre, de musique. Le retrouver à Paris toutes les trois ou quatre semaines était un enchantement. Il imposait autour de lui une sorte de dictature esthétique et morale [...].* » En 1942, François Vernet est en contact avec les Éditions du Sagittaire que dirige Léon-Pierre Quint replié à Marseille. Une lettre atteste que ce dernier a eu en main le manuscrit des *Nouvelles peu exemplaires* – qu'il publiera au Sagittaire, en 1945⁴³.

41. Préface de Roger Caillois in Grévières, *El Desdichado*, Éditions Sur, coll. « La Porte étroite », Buenos Aires, 1944.

42. François Vernet est le pseudonyme qu'utilise Albert Sciaky à partir du moment où il commence à publier, en 1938 donc. Les informations biographiques le concernant proviennent pour l'essentiel de trois sources : Joseph Rovin, qui fut l'un des proches de Vernet et lui consacra des pages émouvantes dans ses *Contes de Dachau*, Julliard, 1987, puis dans ses *Mémoires d'un Français qui se souvient d'avoir été Allemand*, Seuil, 1999. Ces textes ont été repris et réorganisés en portrait dans un volume collectif *Liberté jeunesse. De la génération de la Résistance aux suivantes*, Éditions du Félin, 2008 que la notice Wikipedia référence faussement sous le titre : « François Vernet prince des lumières ». Yéfime Jarzewski a signé plusieurs préfaces à des éditions ou rééditions d'œuvres de François Vernet, avec qui il a été déporté à Dachau. Edgar Pich, de façon très récente, a entrepris une réédition de la plupart des œuvres de François Vernet. Est paru un premier volume, *Vous ne mourrez nullement. Mythe romanesque*, Slatkine, 2020 précédé d'une préface très informée où est annoncée, p. XXX, la parution de deux autres volumes, dont une biographie de François Vernet.

43. Sylvie Pessis, « François Vernet » consultable à : http://www.fndirp.asso.fr/wp-content/uploads/2016/12/PR914_site-12.pdf

Est-ce lui qui, replié à Marseille, déployant ce qui lui reste d'énergie pour louvoyer avec les services de l'aryanisation des biens juifs afin de sauver sa maison, est le lecteur indiscret qui fait échouer la publication du texte aux Éditions de Minuit ? Léon-Pierre Quint est un homme discret. Il s'efface de l'organigramme de sa maison, et plonge définitivement dans la clandestinité en 1943, tout en continuant à travailler pour Le Sagittaire. Une chose est sûre : il n'a jamais eu l'intention de publier Vernet, recherchant « auteurs autorisés » et « sujets acceptables », sachant « impossible » pour lui d'éditer les auteurs interdits, juifs ou résistants⁴⁴. Vernet était les deux à la fois.

Arrêté par la Gestapo, à Paris, le 10 février 1944, François Vernet sera emprisonné à Fresnes pendant quatre mois, avant d'être déporté, longtemps après donc que *El Desdichado*, rédigé à l'été 40, a été refusé par les Éditions de Minuit. Les justifications de la Liste liant la non-publication de *El Desdichado* au sort de Vernet déporté et à une éventuelle indiscretion du Sagittaire sont sujettes à caution. En 1943, en matière d'indiscretion, les Éditions de Minuit clandestines ont fait pire : le volume *Péguy-Péri* n'est-il pas introduit par un extrait de *La Rose et Le Réséda* signé « Aragon », – au cas où le lecteur aurait le moindre doute quant à l'identité du « Témoin des martyrs » qui signe l'introduction aux textes de Péri ? Quelles sont les raisons vraisemblables pour lesquelles François Vernet a été refusé aux Éditions de Minuit fin 1942 ?

El Desdichado est le récit, sous forme de déposition, que Féodor Féodorovitch Abiadkine fait à un gendarme suite à l'incident qui l'a opposé à la mère de celui qui est devenu son plus proche ami au camp de Mourmelon pendant la drôle de guerre, Jean Moutet. Blessé à mort lors de son premier engagement, Moutet supplie Féodor, russe engagé dans la Légion étrangère donc apatride, de prendre ses papiers d'identité. Ce dernier s'exécute. Quand il informe la mère de Moutet de la mort de son fils et de ses dernières volontés, Féodor reste interdit devant sa réaction : « Mais ce que je ne pouvais plus supporter, [dit-il], c'était de voir cette femme, le dos appuyé contre la charrette et qui me regardait avec ses yeux plein de haine, en criant, criant, criant toujours » est la dernière ligne de *El Desdichado*.

De *El Desdichado*, poème de Gérard de Nerval (1808-1855), Michel Pastoureau écrit : « La littérature française n'a probablement produit aucune œuvre qui ait occasionné autant d'analyses et de commentaires

44. François Laurent, Béatrice Mousli, *Les Éditions du Sagittaire 1919-1979*, IMEC Éditions, 2003, p. 307-319 et p. 354-355.

passionnés. Chaque vers, chaque mot, presque chaque syllabe ou sonorité a engendré plusieurs thèses, livres ou articles⁴⁵. » En 1940, quand Vernet écrit « son » *Desdichado*, Gérard de Nerval, suicidé, est un auteur encore marginal qui n'a de vraie importance que pour les Surréalistes – « le seul auteur dont André Breton n'ait jamais dit de mal » (Paul Aron). Les études universitaires le concernant sont rarissimes. Initiée dans les années 1930⁴⁶, la redécouverte de Nerval s'affirme sous l'Occupation, grâce à la générosité d'Éluard laissant publier en 1941, chez José Corti, le manuscrit autographe de *El Desdichado* en sa possession, – cette source fondamentale des études nervaliennes désignée désormais sous le nom de « manuscrit Éluard⁴⁷ ».

El Desdichado est d'abord un héros de roman, le *Ivanhoé* de Walter Scott (1819)⁴⁸. C'est, ensuite, chez Nerval, en 1853, le désespéré, – « le ténébreux, le veuf, l'inconsolé, le prince d'Aquitaine à la tour abolie » –, c'est enfin, chez Villiers de l'Isle Adam, en 1867, un spoliateur malheureux de tombeau⁴⁹, un déshérité. Dans la troisième réécriture à laquelle se livre Vernet en 1940, *El Desdichado* devient, sous les traits de Féodor Féodorovitch Abdiakine, un métèque désenchanté. L'étranger qui brosse un portrait sans complaisance du racisme ordinaire dans la France de Daladier est sauvé de son désespoir par son amitié avec un jeune paysan borné, jusqu'à former avec lui un couple improbable et fusionnel, héritant de son identité (donc de ses biens, – sans que la chasteté de l'échange soit jamais compromise, l'homosexualité, assumée par François Vernet, n'étant ici qu'une interprétation possible). Après ce moment heureux, où

45. Michel Pastoureau, *Une histoire symbolique du Moyen Age occidental* [2004], Seuil, coll. « Points-Histoire », 2014, p. 359.

46. *Gérard de Nerval, Les Chimères. Exégèses de Jeanine Moulin* [1937], Librairie Giard et Droz, 1949, p. VII.

47. Gérard de Nerval, *Les Chimères*, José Corti, 1941. En réalité, Paul Éluard a communiqué à Corti, libraire qui diffuse les volumes des Éditions de Minuit clandestines, trois manuscrits autographes : ceux de *El Desdichado*, d'*Artémis* et d'*Eythrea*, *op. cit.*, p. 32. *La Nouvelle Revue Belge* publie, elle, en 1943, les *Lettres d'amour à Jenny Colon*, et André Rousseaux une étude importante « Sur trois manuscrits de Gérard de Nerval » dans *Domaine français, op. cit.*

48. Paul Gautier, « Le rêve et la vie. *El Desdichado* de Gérard de Nerval », *Le Figaro littéraire*, 15 mars 1930, premier commentaire savant sur le poème, après celui d'Alexandre Dumas, son premier éditeur dans son journal, *Le Mousquetaire*, en décembre 1853.

49. Villiers de l'Isle Adam, « Poèmes en prose. *El Desdichado* », *La Lune*, n° 76, 18 août 1867. Ce texte est le canevas d'un des *Contes cruels*, intitulé « Souvenirs occultes », sans qu'il soit plus fait mention de *El Desdichado*. Par ailleurs, je pense que c'est à Villiers de l'Isle Adam qu'il est fait allusion dans la note de l'article de Paul Gautier, cité : « M. Charles Le Goffic me dit qu'on a déjà tenté d'expliquer ce sonnet. Mais n'ayant pu avoir la référence exacte, je ne connais pas ce commentaire et je m'en excuse. Si je me rencontre avec l'auteur, j'en serai très heureux. » Je remercie Claire Lesage de la Bibliothèque de l'Arsenal pour son aide dans cette recherche bibliographique dont j'ignore si elle sera utile ou pas aux « nervaliens ».

l'idée qu'il se fait de la France s'est incarnée dans sa relation avec Moutet, Féodor est brutalement ramené à au réel par la réaction de la mère.

Cette vision de la France déchirée, irréconciliable où le pire ennemi du Français n'est pas l'Allemand (fut-il nazi et occupant) comme second volume des Éditions de Minuit ? Du silence vertueux de la nièce aux vociférations appelant une vengeance irraisonnée et dévastatrice de la mère ? De la princesse des contes à la fée à la harpie qui crache sa haine ? Le passage eût été un peu rude. C'est, me semble-t-il, François Maspero qui a raison quand il écrit :

Peu exemplaires, certes ces nouvelles l'étaient. Impubliables évidemment par les éditeurs du temps [...]. Mais impubliables aussi dans la presse ou l'édition clandestines. Car il fallait également à celles-là des textes « exemplaires ». Ainsi *Le Silence de la mer* reste une superbe apologie de la dignité : le silence des grandes douleurs. Ces nouvelles, elles, sont surtout superbes d'insolence. C'est profondément enfouit sous l'ironie glacée que l'on sent, sous-jacente, vibrer la grande douleur de l'époque⁵⁰ [...].

François Vernet ne sera pas publié comme second volume des Éditions de Minuit clandestines. À sa place, *Les Chroniques interdites* (cf. *supra*). Chassé-croisé dont on comprend peut-être mieux à quel point il déplût à Pierre de Lescure tellement il allait infléchir la ligne des Éditions de Minuit clandestines et donner droit univoque à la dignité imposée par *Le Silence de la mer* comme critère de « publiabilité⁵¹ » (Barthes) au catalogue des Éditions de Minuit clandestines.

Pour l'état civil, François Vernet est Albert Sciaky. Au gré de ses identités résistantes, il fut Gabriel, Senterre (sic) ou Henry Bernard et, pour ses amis, Le Zébu. Il devait mourir du typhus à Dachau, à 27 ans, le 27 mars 1945.

Au printemps 1944, en avril, la Liste enregistre le manuscrit de Lucien Chauvet, *Noroît*, suivi de l'habituel : « *Ne put paraître dans les délais prévus.* » *Noroît* sera publié chez Gallimard, début 1945.

Ce manuscrit, Paulhan y tenait beaucoup. Il avait circulé dans le milieu NRF : « *J'ai lu le Chauvet, lui écrira Jean Blanzat, c'est peut-être parce que j'en avais trop entendu parler, mais j'ai été un peu déçu*⁵². » Ce qui

50. François Maspero, « Le pied de nez à Vichy », *Le Monde*, 6 juin 2002.

51. Anne Simonin et Pascal Fouché, « Comment on a refusé certains de mes livres. Contribution à une histoire sociale du littéraire », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1999, n° 126-127, p. 103-115.

52. Lettre à Jean Paulhan, 1944. Fonds Jean Paulhan, Archives IMEC.

ne modifie en rien l'avis de Paulhan : « Je crois, écrit-il à Yvonne Paraf-Desvignes, qu'on n'a jamais encore soumis [aux Éditions de Minuit] un livre plus urgent que celui-là⁵³. » Alors que des raisons de sécurité autrement fondées que dans le cas de Vernet (Lucien Chauvet est membre de l'état-major des Forces Françaises de l'Intérieur de la Seine et le manuscrit de son premier roman a circulé dans le milieu NRF) auraient pu être invoquées pour la non-publication, la Liste se retranche derrière le « *ne put paraître dans les délais prévus* ».

Noroît est un livre dérangeant et politiquement subversif. Récit de la trahison d'une jeune femme évoluant dans un milieu de résistants pratiquant la lutte armée, *Noroît* met en scène les ravages provoqués par la passion chez des individus que leur implication dans la Résistance semble préserver de toute émotion incontrôlée.

Par amour déçu pour Jean-Caster, le responsable de l'opération militaire contre un phare tenu par les Allemands à laquelle elle participe, Christine dénonce aux Allemands, la jeune femme, Gika, secrétaire et maîtresse de Jean, comme communiste. Gika, emblème de l'innocence et du dévouement, est torturée à mort. Christine est abattue par le responsable des franc-tireurs dont Jean avait demandé l'aide en appui de partisans de plus en plus isolés au sein de la population⁵⁴. Cet élément naturel incontrôlable qu'est le puissant vent de *Noroît* qui souffle sur le Pas-de-Calais cette nuit-là complique la tâche des partisans et, surtout, met à nu les ressorts de l'action résistante :

Une haute raison ? Quelle raison ? coupe Caster avec une violence contenue [...]. Depuis longtemps je ne vois plus si grand et j'ai perdu l'habitude de me payer de mots. Je songeais seulement au but précis de cette journée qui est d'arriver à se servir contre eux de leur radio-phare. Le reste... Qu'entendais-tu par « haute raison » ? Le patriotisme ? L'amour de la liberté ? [...] ou même à un niveau plus bas, la rancune personnelle, la haine contre les Boches [...]. Tout cela revient à nous demander pourquoi ce soir nous allons risquer notre vie [...] quand je m'expose volontairement à un danger, je ne fais que suivre un mouvement vital, et gratuit [...]. Le patriotisme, l'attachement à la liberté c'est [l'esprit] qui les secrète pour convertir en actes raisonnables ce qui est un acte de l'instinct⁵⁵ [...].

Si les Éditions de Minuit publient comme l'un de leurs derniers livres clandestins un ouvrage où un résistant irréprochable (Jean-Caster)

53. « Jean Paulhan et *La Nouvelle Revue Française* », *La Nouvelle Revue Française*, n° spécial, 1969, p. 1019-1020.

54. Voir Émile Henriot, « Deux débuts », *Le Monde*, 13 juin 1945. Lucien Chauvet deviendra professeur à la Sorbonne, spécialiste de Victor Hugo.

55. Lucien Chauvet, *Noroît*, Gallimard, 1945, p. 56-57.

démythifie la Résistance, la débarbouille des grands mots (patrie, liberté) et admet être résistant non par raison, idéologique ou autre, non par choix moral subjectif mais par nécessité vitale (l'instinct), alors la réconciliation des Français de tous bords politiques est possible. Si les plus résistants des Résistants savent que la Résistance n'incarne pas le Bien, alors les collaborateurs n'incarnent pas davantage le Mal. Si des hommes qui pratiquent la résistance armée, la moins susceptible de concessions et de compromissions, peuvent penser de la sorte en pleine Occupation, alors maintenir l'unité de la France après l'Occupation n'est pas un espoir vain.

Noroît n'est pas un livre de guerre, c'est un livre de paix civile. Sans grandes illusions – « Je voudrais seulement que nous ne nous retrouvions pas l'un contre l'autre » dit Gilles, le responsable des Franc-Tireurs à Jean-Caster, « mais c'est un souhait vain⁵⁶ ». Renouer avec le principe de contradiction pour éviter, de l'intérieur de la Résistance, l'écueil de la guerre civile dans la toute proche Libération, il n'en fallait probablement pas plus pour convaincre Jean Paulhan de l'urgence de la publication de ce premier roman aux Éditions de Minuit.

Pour les animateurs des Éditions de Minuit clandestines, la morale de la dignité rendait inaudibles les explications de Jean-Caster. *Noroît* ne pouvait pas être publié aux Éditions de Minuit, ni pendant, et encore moins (peut-être) après la guerre alors que Vercors se faisait le chantre de l'épuration dans le monde des lettres et de l'édition (mais pouvait-il ne pas ?) et que les Communistes, par l'intermédiaire d'Aragon, surveillaient étroitement la ligne éditoriale des Éditions de Minuit « libérées ».

Le roman d'Andrée Sikorska, auteur à succès de romans populaires avant guerre, *Zone sud*, ne put, lui aussi, « paraître dans les délais prévus ». Il sera publié, en 1945, sous le titre *Une auberge en zone libre* chez Flammarion.

Rédigé entre avril 1942 et décembre 1943, le texte n'est pas comparable d'un point de vue littéraire à *El Desdichado* ou à *Noroît* mais, paradoxalement, le refus sec qui lui est opposé par les Éditions de Minuit clandestines invite à le lire en mettant résolument de côté toute forme de jugement littéraire. Considérer « impubliable » *Une Auberge en zone libre* reclasse le texte de Sikorska, romancière populaire à succès des années trente dont le style apparaît d'autant plus convenu qu'il est au service d'un

56. *Ibid.*, p. 247-248.

« roman vécu » où éclate un réalisme cru doublement inattendu (du genre roman rose et d'une plume féminine⁵⁷).

Qu'est-ce que cette bluette du temps de l'Occupation, décrivant des Français qui ne s'aimaient pas et un temps où la méchanceté ravageuse était reine à la pension Clapot « connue jusqu'au chef-lieu pour ses attraits multiples⁵⁸ », peut avoir de si subversif ?

Les amours platoniques d'une mystérieuse jeune femme acquise aux idées de la Résistance (Renée Dérouville) et d'un adolescent orphelin (Bernou) tyrannisé par sa tutrice, une vieille actrice sans emploi, dans un milieu pro-pétainiste bon teint sont dans la « ligne générale » du catalogue des Éditions de Minuit clandestines. À la pension Clapot, les Français sont « corrects », il est toujours possible de marquer la réprobation des propos tenus autour de la table par le père Clapot, chef de la Légion, en se réfugiant dans un silence hautain (et sans risque de dénonciation).

Reste que les femmes mènent une drôle de guerre dans ce livre, Mme Clapot, en particulier.

Portrait peu flatteur en début de roman :

Pourquoi aurait-elle insisté puisque son mari prenait toutes les décisions ? C'était comme si elle n'existait pas. La femme de Clapot avait eu cependant un joli sourire à l'époque de son mariage et une voix zozotante un peu voilée qui rendait gais les hommes. Bientôt traitée en pauvre sottie, elle

57. H.R. Lenormand, « Note sur Andrée Sikorska », *Les Cahiers d'art et d'amitié*, sans date et *Le Figaro*, 30 septembre 1944. Fonds Boutillier du Retail, BNF. Née dans le Jura, à Dôle, en 1899, Andrée Sikorska est fille d'un professeur de philosophie, Victor Boy, et par sa mère petite-fille de l'écrivain André Theuriet (1833-1907) – auteur heureux, « en amour, en argent et en célébrité », académicien (il succède à Alexandre Dumas fils en 1896) et collaborateur de *La Revue des deux mondes* dont Sainte-Beuve disait : « les livres d'André Theuriet sentent bons. » Voir l'article que lui consacre Andrée Sikorska dans *La Revue des deux mondes* en 1957, p. 495 et sq. Elle commence sa carrière en tant qu'illustratrice dans les années 1920. Man Ray fait d'elle un portrait resté célèbre, un an visiblement avant qu'elle ne publie son premier roman, en 1929, *La Servitude sentimentale* (Ferenczi et fils). Andrée Sikorska fera paraître une dizaine de romans dans les années trente et obtiendra, en 1939, le prix Victor Marguerite pour *Vent de mort* (Ferenczi). Épouse du peintre Jean Sikorski, elle a aussi publié sous le pseudonyme d'André Narat (nom patronymique de sa grand-mère paternelle). Romancière prolifique dans les années trente, Andrée Sikorska ne publie rien pendant l'Occupation. C'est chez les Sikorski, alternativement chez Édith Tomas, que se tiennent les réunions du Comité National des Écrivains en 1943-1944. Voir Louis Martin-Chauffier, « Édith Thomas (1909-1970) », Bibliothèque de l'École des Chartes, 1972, vol. 130-2, p. 682. C'est probablement par Édith Thomas que le manuscrit de Andrée Sikorska est transmis aux Éditions de Minuit clandestines. D'après le catalogue de la BNF, Andrée Sikorska ne publie plus rien après 1968 (sans que sa date de décès soit connue). Voir la très intéressante critique que lui consacre Raymond Millet dans *Gringoire* (9 mai 1951) où il commente « l'avènement de la littérature féminine », en considérant Sikorska comme une figure clef.

58. Andrée Sikorska, *Une auberge en zone libre*, Flammarion, 1945, p. 7.

avait enlaidi avec rapidité. Trimant du matin au soir, elle ne peignait plus ses cheveux, s'habillait misérablement et fourrait ses pieds dans de grosses chaussettes boursoufflées de reprises⁵⁹.

Or cette femme va réussir, avec l'appui du maire (qui est aussi le notaire) du village à « berner, dépouiller, réduire à rien » son mari, le tout à son insu : « La vieille actrice et toi, lui explique Mme Clapot en fin de roman, vous étiez des tyrans. Eh bien c'est un enfant et une femme qui ont eu raison de vous⁶⁰ [...] ». »

De colère, devant une telle impudence, le père Clapot s'emporte. Mais lorsqu'il est victime d'un grave accident. Mme Clapot se révèle admirable (ou d'une grande perversité) :

À se sentir maîtresse du sort d'un être qui, pendant trente-cinq ans, l'avait tenue courbée dans un labeur inlassable et sous l'insulte, une large paix s'abattait sur [sic] le cœur de Mme Clapot. Elle rangea méthodiquement la chambre⁶¹ [...].

L'Occupation aurait-elle fait des femmes, sur le modèle de Mme Clapot, des femmes puissantes ? Dans la littérature clandestine, sur le modèle de la nièce du *Silence de la mer*, les femmes tiennent les second rôles.

Trois auteurs femmes seulement (Edith Thomas, Elsa Triolet, Yvonne Desvignes) sur la cinquantaine d'écrivains et de poètes figurent au catalogue clandestin. Mais les femmes sont autre chose que dominées aux Éditions de Minuit clandestines : les femmes incarnent les bonnes mœurs, la pérennité de « l'éternel féminin » en temps de crise – malgré l'investissement de ce dernier par Vichy⁶² et sa remise en cause sous la pression des circonstances.

La dignité que promeut la littérature clandestine est inséparable d'une morale genrée qu'elle a aussi pour fonction de maintenir dans une société bouleversée par la guerre. La littérature clandestine fonde un ordre moral qui n'est ni celui à consonance religieuse de 1870, ni celui à dominante raciste et sexiste de Vichy : un ordre moral républicain où l'inégalité des sexes apparaît comme non contradictoire avec la dignité (quand elle ne l'exemplifie pas).

Relire au prisme du sort réservé aux personnages féminins les refus des Éditions de Minuit clandestines leur confère une étrange cohérence :

59. *Ibid.*, p. 21.

60. *Ibid.*, p. 191.

61. *Ibid.*, p. 197.

62. Francine Muel Dreyfus, *Vichy et l'éternel féminin : contribution à une sociologie politique de l'ordre des corps*, Seuil, 1996.

la gamine prostituée de *Paille noire des étables* objet de désir du résistant et de la supérieure du couvent (pour des raisons différentes) ; la mère animale de *El Desdichado* ; la résistante de *Noroît* aveuglée par la jalousie au point de devenir délatrice, et une femme ordinaire, comme la femme Clapot, qui se révèle une redoutable machinatrice et prend le pouvoir dans *Une Auberge en zone libre*. Ces femmes-là n'ont pas droit de cité dans la littérature clandestine.

Quant aux homosexuels, ces hommes que l'on désigne comme des « invertis », ils sont, dans l'extrait du *Puits des miracles* de Chamson figurant dans le second volume des *Chroniques interdites* (juillet 1944), nécessairement pétainistes. Or, si l'on se réfère à la version intégrale du *Puits des miracles*, celle que publiera Gallimard après-guerre, suite à un malentendu entre Chamson et Vercors, seul Abel Bonnard, le ministre de l'Éducation de Vichy, est qualifié « inverti » par Chamson. En revanche, dans l'extrait publié aux Éditions de Minuit clandestines, les « invertis » prennent rang aux côtés des « profiteurs de toutes les villes, des vendeurs de viande pourrie et de vieux métaux, des dénonciateurs [...], des ratés de l'élite et des gens des bas-fonds », tous « misérables pantins⁶³ ».

*

* *

La littérature clandestine, c'est plus que de la littérature, c'est une morale, le silence de dignité promu par *Le Silence de la mer*. Pour exister, cette morale se doit de refuser les situations complexes ou équivoques (Parrot, Vernet, Chauvet) et toute transgression des bonnes mœurs (les femmes resteront dominées, les homosexuels ignorés ou stigmatisés, les étrangers déserteurs...). Ce faisant, cette morale de la dignité n'évite pas le piège du moralisme patriotique. Ce que Sartre dénonce quand il parle d'une « nationalisation » de la littérature où règne « l'odeur de la vertu⁶⁴ ». À quoi ne se réduit pourtant pas la littérature clandestine.

63. Lauter, *Le Puits des miracles*, op. cit., p. 79. Voir le compte rendu du livre par Émile Henriot dans *Le Monde*, 16 mai 1945 et l'analyse de Margaret Attack, *Literature and the French Resistance*, op. cit., p. 69, et p. 75-76 pour le commentaire de l'extrait publié aux Éditions de Minuit.

64. Jean-Paul Sartre, « La nationalisation de la littérature », in *Situations II*, op. cit., p. 248 : « Comment, se demande le critique, dirai-je moi à cet ancien résistant que je ne trouve point bon son dernier roman sur la Résistance ? » Le critique qui est ici visé est probablement Émile Henriot qui chronique nombre d'ouvrages de résistants dans

Pendant l'Occupation, les Éditions de Minuit ont inventé un genre, la littérature clandestine, qui ne peut être évalué à travers tel ou tel auteur ou tel ou tel titre : ce genre se décline sous une forme nouvelle, le catalogue dont François Maspero nous a appris qu'il s'agissait d'un objet virtuel, à penser dans (au moins) une double dimension, celle des *livres publiés* et des *livres refusés* par l'éditeur.

Si le catalogue des publiés invite à lire chaque volume non pas comme un tout mais comme un chapitre de la littérature clandestine en construction ; à travailler cette littérature à partir de ses conditions matérielles de production, plume (écrivains) et charrue (éditeurs et imprimeurs) mêlées, le catalogue des refusés invite, lui, à explorer les frontières et les non-dits, sans jamais être certain de pouvoir établir solidement l'une (les raisons du refus sont multiples) et tout exprimer des autres. Même si Vercors reproduit, sans changement, la Liste en 1964⁶⁵, les refusés soulèvent des questions encore irrésolues : est-on certain que la Liste les recense tous ? « L'écume » de Pierre Brisson, enregistrée en juin 1944, recherchée, n'a pas été retrouvée. Qui a présidé au choix des extraits publiés dans les volumes collectifs, les auteurs ou l'éditeur ?

La littérature clandestine est devenue, à la Libération, quasi-immédiatement invisible, pour des raisons philosophiques (Sartre) certes, mais aussi pour une raison matérielle qu'il ne faut pas sous-estimer : la guerre terminée, tous les auteurs des Éditions de Minuit clandestines ont repris le chemin de leur ancien éditeur (Gallimard) ou se sont égayés chez d'autres éditeurs.

On a cherché ici à redonner à la littérature clandestine son présent, à redécouvrir et expliciter les enjeux de sa contemporanéité en considérant que les choix opérés par elle recouvraient des enjeux politiques certes, mais pas seulement. Les refusés permettent de comprendre qu'il ne suffit pas d'être un écrivain en résistance pour figurer au catalogue des Éditions de Minuit et prendre rang parmi les auteurs de littérature clandestine. Il faut également l'adhésion, par texte interposé, à une morale ou à un principe : la dignité exemplifiée par *Le Silence de la mer*.

Le Monde. Voir les analyses de Gisèle Sapiro, « Littérature et moralisme national », in *La Guerre des écrivains 1940-1953*, Fayard, 1999, p. 621 et sq.

65. Vercors, Conférence citée, p. 215-222. Il y ajoute toutefois la mention des imprimeurs des Éditions de Minuit clandestines (Claude Oudeville, Ernest Aulard, Pierre Doré, Marcel Bacle et Maurice Roulois, puis Blondi et Dillemann), ainsi que les noms des brocheurs (Yvonne Desvignes, Suzanne Paraf, Mme P. Massé et M. Vasseur), détail où l'on trouve un écho des critiques de Pierre de Lescure lors de la parution de *l'Histoire* en 1945.

La littérature clandestine est une littérature de parti pris des circonstances, à défense des bonnes mœurs et responsabilité civique illimitées. Si l'on s'en tient à son message, si on lui adjoint les mauvaises mœurs des refusés et si on désassocie la littérature clandestine du support éditorial lui ayant conféré sa visibilité transitoire dans le champ littéraire (les Éditions de Minuit), alors les bananes cultivées pendant la Seconde Guerre mondiale pourraient bien avoir eu une durée de vie bien supérieure à celle que leur reconnaissait Sartre : elles sont restées consommables, sous le label « littérature engagée », jusqu'aux années 60 (au moins).